

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Commission Locale de l'Eau

SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés

29 novembre 2022 - Saint-Bonnet-sur-Gironde

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) "Estuaire de la Gironde et milieux associés" s'est réunie le 29 novembre 2022 à 9h30 (cf. liste des présents en annexe 2).

Ordre du jour

- 1. Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux Adour-Garonne: état des masses d'eaux, pressions et stratégie
- 2. Bilan de l'étude d'identification des têtes de bassins versants (et zones humides)
- 3. Atelier lecture du paysage et lancement des « moments CLE » à Vitrezay
- 4. Echanges

<u>Pièces jointes</u>: Diaporama + programme des moments « CLE » + panorama

Relevé de décisions

- Le principal objectif de la démarche présentée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la DDTM de Gironde est de travailler de façon transversale avec les acteurs du territoire vis-à-vis de l'état des masses d'eau et au regard des différentes pressions identifiées (assainissement, continuité écologique, pollutions diffuses, industrielles,...). La volonté est de réunir l'ensemble de ces acteurs, localement, pour répondre à la hauteur des enjeux identifiés.
 - A la suite de la présentation, certains membres de la CLE se sont montrés intéressés par la démarche et se sont positionnés en faveur d'une approche plus locale (échanges directs).
- A la suite de la restitution de l'étude des têtes de bassins versants sur le territoire du SAGE, le livrable qui a été produit est validé. Il sera consultable en ligne sur le site du SMIDDEST (une version avait déjà été envoyée à la CLE),
- A la suite de l'atelier réalisé sur le site de Vitrezay (pôle nature), les « moments CLE » ont été lancés! ceux-ci se traduiront par 4 demi-journées thématiques réparties sur l'année 2023 et à destination de la CLE (le programme est joint au compte rendu). Par ailleurs, l'atelier a été « dessiné » par la paysagiste Loriane Lucas (de l'entreprise POLLEN Paysage), dont l'illustration vous est également jointe au mail.

Annexe 1 : Etat des échanges

Pascale Got, Présidente de la CLE du SAGE EGma, remercie les participants de leur présence et la ville de Saint Bonnet sur Gironde d'avoir prêté la salle, et introduit la réunion.

Avant de préciser l'ordre du jour, elle réalise un point d'actualité sur le projet PURE SALMON du Verdon sur mer. Actuellement le projet est toujours en phase d'élaboration. Le prestataire recherche, par le biais de forages de reconnaissance, une ressource d'eau suffisante pour les besoins de l'industrie (et la moins impactante pour le milieu). Le SMIDDEST reste en contact avec le porteur de projet pour le sensibiliser au maximum sur tous les points de vigilance liés au SAGE avant le dépôt du dossier d'autorisation.

Dans un autre registre, elle indique qu'il n'est pas évident de trouver des lieux de réunion qui conviennent à l'ensemble des membres. Elle indique que la visioconférence est toujours possible mais favorise moins l'échange et le débat. Elle sollicite les membres présents pour suggérer des lieux. La commune de Saint-Aubin de Blaye est proposée.

A la suite de ce préambule, Pascale Got précise l'ordre du jour.

En premier lieu, elle soumet à validation le dernier compte rendu de la CLE. Celui-ci est validé à l'unanimité.

1. Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux Adour - Garonne: état des masses d'eaux, pressions et stratégie

Caroline Astre de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et Lisa Perrot de la DDTM de Gironde présentent l'état des masses d'eau du territoire et les pressions identifiées. La complémentarité entre les attentes des services de l'Etat et de l'Agence et les actions menées dans le cadre du SAGE sont explicitées.

Jacky Jonchère indique que la présentation est intéressante mais qu'un sujet n'a pas été évoqué. Il s'agit de la gestion de l'eau douce. Il indique que la problématique serait davantage politique que technique et que c'est un sujet important.

Gérard Gustave, représentant la commune de Barzan mais également l'ASA du marais de Moquesouris, soulève la problématique du tourisme de « masse » dans certains secteurs, qui entraîne des pollutions ciblées.

Stéphane Cotier souhaite avoir des compléments sur la source des données notamment liées à l'assainissement. Lisa Perrot indique que ces données proviennent de contrôles réalisés au niveau des systèmes d'épuration des eaux des collectivités. Ce sont des processus bien suivis et cadrés.

M. Cotier souhaite également connaître l'échelle hiérarchique de leur réflexion (SDAGE) et dans quel cadre réglementaire, s'il y a lieu, s'inscrit-elle.

Caroline Astre répond que c'est une démarche qui se veut intermédiaire entre le local et le national (voire européen) où les éléments peuvent être relativement cadrés. L'idée est de ne pas agir en « silos » mais en transversalité. La démarche est davantage participative que réglementaire.

Pour rebondir sur le sujet, Cyril Penaud s'interroge sur l'expansion de la métropole de Bordeaux et l'adaptation nécessaire de l'assainissement urbain.

Jean-Luc Trouvat indique qu'actuellement le SMIDDEST mène un travail de collaboration avec les collectivités (petites et grosses) sur ce sujet. En effet, l'enjeu pollution chimique du SAGE se focalise sur les micro-polluants, substances pour la plupart non intégrées dans les surveillances règlementaires

actuelles. Le projet CONTROL (porté par le SMIDDEST) a mis en évidence qu'un certain nombre de ces substances sont mesurées dans les eaux de surface.

Des réflexions sont en cours sur ces éléments avec les partenaires de l'assainissement dont Bordeaux métropole. C'est un sujet complexe et qui comprend à la fois des échanges sur les solutions de traitement mais également sur les changements de pratiques (en amont).

Clémentine Guillaud indique qu'au nom de la CARA ils sont disposés à travailler en partenariat avec l'agence de l'eau et la DDTM.

2. Bilan de l'étude d'identification des têtes de bassins versants (et zones humides)

A la suite de la présentation, Gérard Gustave s'interroge sur l'intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme. Barbara Lalève précise que c'est un des prochains objectifs de l'étude. En effet, il est prévu d'étendre ce travail d'inventaire à tout le périmètre du SAGE en intégrant les données issues du travail des gemapiens. Une hiérarchisation des enjeux sur les secteurs identifiés sera opérée dans l'objectif d'intégrer les zones humides aux forts enjeux dans les documents d'urbanisme.

3. Atelier lecture du paysage et lancement des « moments CLE » à Vitrezay

Lors de cet atelier, les participants ont pu s'exprimer sur les « mots » qui les entouraient. L'objectif était de réfléchir à des liens entre les différents enjeux du SAGE, les usagers associés, les éléments structurants du paysage,...









Cet échange a permis d'introduire les prochains « moments CLE » qui se dérouleront en 2023. Il s'agira de demi-journées, gratuites, à destination des membres de la CLE sur 4 thématiques du SAGE :

Ecosystème estuarien, qualité de l'eau, zones humides et inondation. Celles-ci seront animées par le SMIDDEST et pour certaines nos partenaires techniques. Le programme est joint au compte rendu. Pour vous inscrire, vous pouvez vous adresser directement à Valérie Briche \rightarrow v.briche@smiddest.fr

Post réunion :

Vis-à-vis des remarques formulées lors de la réunion concernant l'articulation des différents documents et de la règlementation, nous allons ajouter une nouvelle date aux « moments CLE » pour la session 2023 (voire 2024). Celle-ci sera dédiée à la règlementation liée au SAGE, aux différents documents liés à ce sujet et à la notion d'entité juridique de la Garonne.

La date vous sera communiquée dans l'année.

Jean-Luc Trouvat clôture l'atelier et la séance est levée à 12h15.

La Présidente de la CLE

Pascale Got

Vice-Présidente du conseil Départemental de la Gironde

Annexe 2 : Membres présents

Collège représentants des collectivités territoriales et des EPCI – 11 membres sur 44

Nom	Structure	Présent·e	Excusé∙e	Absent·e
Hervé BLANC	Mairie Soulac-sur-mer			
Jacky BOTTON	Conseil Départemental de la			
,	Charente-Maritime			
Serge BRISSET représenté à la	Conseiller municipal Barzan			
réunion par Gérard GUSTAVE	-			
Sylvie CASSOU-SHOTTE	Bordeaux métropole			
Louis CAVALEIRO	Conseil Départemental de la			
	Gironde			
Chrystel COLMONT-DIGNEAU	SM des BV de l'Artigue et de			
	la Maqueline			
Stéphane COTIER	Mairie Mortagne-sur-			
	Gironde			
Béatrice DE FRANCOIS	Association des Maires de la			
	Gironde - Maire de			
	Parempuyre			
Pierre DUCOUT	Mairie Cestas			
Jean-Robert DUHET	Mairie Bégadan			
Bruno DUJEAN	Mairie Chenac-saint-seurin-			
	d'Uzet			
Julien DURESSAY	Communauté			
	d'Agglomération Royan			
	Atlantique			
Bernard ESCHENBRENNER	Verdon-sur-mer			
Olivier ESCOTS	Bordeaux métropole			
BUGGIN (en remplacement de M.	SM des BV Centre Médoc			
FERON)	Gargouilh			
Fabrice FONMARTY	Parc naturel régional Médoc			
Michel FONTANEAU	Saint-yzan-de-Médoc			
Patrice GALLIER	Communauté de Communes			
	du Grand Cubzaguais			
Claude GANELON	SM du BV des jalles de			
	Cartillon et Castelnau			
Hervé GAYRARD	Mairie de Bayon			
Jean-Pierre GERVREAU	Mairie de Saint-Fort-sur-			
	Gironde			
Maxime GHESQUIERE	SM du ruisseau du Guâ			
Pascale GOT	Présidente de la CLE -			
	SMIDDEST			
Sandrine HERNANDEZ	Région Nouvelle-Aquitaine			
Jean-Paul JOLY	Mairie Saint-Thomas-de-			
	Conac			
Pierre JOLY	Mairie de Bourg			
Philippe LABRIEUX	Communauté de Communes			
	de l'Estuaire			
Franck LAPORTE	Mairie de Talais			
Bernard LAUMONIER	Mairie de Floirac			

Patrice LIBELLI	Mairie de Vaux sur mer		
Claudine MAILLET	Communauté de Communes		
	de la Haute Saintonge		
Sophie MARTIN	Maire de Margaux-Cantenac		
Myriam MUNDO	Mairie d'Ordonnac		
Laurent NIVARD	Maire de Saint-Bonnet-sur-		
	Gironde		
Pierre OUALLET	Mairie de Bègles		
Cyril PENAUD	Mairie de Saint sorlin de		
	conac		
Jean-Luc PIQUEMAL	SIABV de la Pointe Médoc		
Joël PRADEAU	Mairie de Listrac Médoc		
Marie-Pierre QUENTIN	Département Charente-		
	Maritime		
Alain RENARD	SMEGREG		
Pascal RIVEAU	Maire de Saint-Androny		
Raymond RODRIGUEZ	Syndicat de Gestion des		
	Bassins Versants du Moron,		
	du Blayais, Virvé et		
	Renaudière		
Henri SABAROT	Région Nouvelle-Aquitaine		
Michelle SAINTOUT	Parc naturel régional Médoc		
Alain TABONE	Mairie de Cubzac-les-Ponts		-

Collège représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations – 12 membres sur 26

Structure	Nom	Présent·e	Excusé∙e	Absent ·e
Association des pêcheurs	Jacqueline RABIC			
professionnels en eau douce				
Gironde				
Association syndicale autorisée				
des marais de Bardecille				
Association syndicale autorisée				
des marais de Duchatel				
Biosphère environnement	Raphael MUSSEAU			
Centre Nucléaire de Production	Jean-Pascal RICHE			
d'Électricité du Blayais				
Chambre d'agriculture de	Michel AMBLARD			
Charente-Maritime				
Chambre d'agriculture de Gironde	Anaïs MEKKIOUI - BARDON			
Chambre de Commerce et	Fabienne LAGARRIGUE			
d'industrie Bordeaux Gironde				
Collectif Estuaire	Gilbert MIOSSEC			
CD des pêches maritimes et	Sébastien LYS			
élevages marins de Charente				
Maritime				
CD des pêches maritimes et				
élevages marins de Gironde				

Conseil Départemental des	Serge LOPEZ		
associations familiales Laïques			
Conservatoire de l'Estuaire	Alain COTTEN		
CURUMA	Laurent BASSIBEY		
Estuaire pour tous	Jacques MARTINET		
Fédération de Pêche et de			
protection des milieux aquatiques			
de la Charente-Maritime			
Fédération de Pêche et de	Emmanuelle GOYAU		
protection des milieux aquatiques			
de la Gironde			
Fédération des Chasseurs de la	Olivier PRAUD		
Charente-Maritime			
Fédération des Chasseurs de la	Jacky JONCHERE		
Gironde			
Plaisanciers de Royan	Hervé TROUART		
SEPANSO	Elisabeth ARNAULD		
Syndicat des sylviculteurs du Sud-			
ouest			
UNICEM	Frédéric DUDILLOT		
UNIMA	Philippe PERDRIAUD		
Union maritime et portuaire de	Maud GUILLERME		
Bordeaux			
Vivre avec le fleuve	Christian DISCAZEAUX		
	Gilles BERAUD SUDREAU		

Collège des représentants de l'État et de ses Établissement Publics – 6 membres sur 18

Structure	Nom	Présent·e	Excusé∙e	Absent-e
Agence de l'Eau Adour-Garonne	Éric LEBAT			
Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres	Katia PERRIN			
Direction Départemental des Territoires et de la Mer de la Charente-Maritime	Solène GIONTA			
Direction Départemental des Territoires et de la Mer de la Gironde	Lisa PERROT			
Direction Départementale de protection des populations de la Charente-Maritime				
Direction Départementale de protection des populations de la Gironde				
DIRM	Hervé TREHEIN			
Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement	Côme DURAND			
Grand Port Maritime de Bordeaux	Alain FORT			

MISEN			
OFB - Service départemental de la			
Charente-Maritime			
OFB - Service départemental de la	Mickael CHENARD		
Gironde			
Parc Naturel Marin de l'Estuaire	Aurélie LASSUS-DEBAT		
de la Gironde et de la mer des			
Pertuis			
Préfet coordonnateur du bassin			
Adour Garonne			
Représentant de la Préfète de			
Charente-Maritime			
Représentant de la Préfète de			
Gironde			

Invité·e·s:

- Fabrice DEMARTY, Bordeaux métropole
- Ronan FRESSIGNE, Bordeaux métropole
- Clémentine GUILLAUD, CARA
- Jean François MAZZOCCHI, Saint Dizant du Gua
- Alexandre POIRAUD, INSELBERG
- Noémie ROBICHON, Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe Médoc

Personnel du SMIDDEST:

- Ségolène Bakalarz, animatrice PAPI Estuaire
- Valérie Briche, animatrice SAGE EGma
- Mathilde Cour, chargée de mission « changement climatique »
- Lucia Dottin, stagiaire « ressource halieutique »
- David Granger, chargé de mission « agroécologie »
- Louis Massaloux, chargé de mission « zones humides et SIG »
- Barbara Lalève, chargée de mission « zones humides et bassins versants »
- Jean-Luc TROUVAT, directeur du SMIDDEST